

Le ton se durcit face à l'incivisme récurrent

C'est la goutte d'eau qui fait déborder le vase : l'incivisme récurrent répété dans les rues de Bonifacio depuis longtemps va désormais être sanctionné de manière plus que dissuasive. Jeter un mégot de cigarette va coûter la modique somme de 180 €, pour une canette, la note peut monter à 450 €. Une déjection de votre animal préféré pourra vous coûter 180 €. Et si par hasard il vous vient l'envie d'uriner sur la voie publique - alors qu'il y a des toilettes publiques - préparez-vous à sortir 185 € de votre portefeuille.

« Nous poursuivons la réhabilitation de la haute-ville avec des secteurs entiers remis à neuf. Dans n'importe quel endroit, mais d'autant plus dans une ville médiévale comme la nôtre, les gravats jetés n'importe où, les voitures stationnées dans les ruelles se voient d'autant plus. Il fallait vraiment faire quelque chose de fort, en particulier en début de mandat. Nous devons impérativement progresser



Le stationnement aux endroits interdits empêche parfois les employés communaux de faire leur travail correctement.

DOC. C.M.

sur ces sujets », estime le maire, Jean-Charles Orsucci.

« Nous avons atteint les limites de notre patience »

Depuis plusieurs semaines, notamment pendant le confinement, la mairie a invité ses administrés, sur les réseaux sociaux, à faire preuve de davantage

de civisme. « Nous avons été très patients, mais nous avons atteint les limites de la communication et de l'appel au civisme des uns et des autres. C'est pour cela que nous rentrons dans cette politique répressive », poursuit le premier magistrat.

Déchets, encombrants et voitures mal stationnées sont aussi le lot quotidien des agents de la direction des services techniques,



Les encombrants sont régulièrement déposés en ville, alors qu'ils doivent être emmenés à la déchetterie par les particuliers.

DOC. C.M.

« exaspérés d'être maltraités d'une certaine manière, puisqu'ils ne peuvent pas faire leur travail correctement. » Les agents se voient ainsi forcés de prendre en compte les encombrants, par exemple, « alors que nous avons une déchetterie ouverte tous les jours et gratuite. De plus, il ne s'agit plus là d'une compétence communale, mais il faut tout de même nettoyer

la ville et la rendre la plus agréable possible ».

Jean-Charles Orsucci juge que ce problème d'incivisme « empoisonne la vie des citoyens. Il n'est pas spécifique à Bonifacio, ni même à la Corse, mais il y a une réflexion à pousser sur le sujet dans les prochains mois, en particulier en s'appuyant sur la police de l'environnement ».

SANDRINE ORDAN